

HYDRO ONE INC.
RAPPORT DE GESTION
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes y afférentes (les « états financiers consolidés ») de Hydro One Inc. (« Hydro One » ou la « société ») pour le trimestre clos le 31 mars 2018, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Toutes les informations financières paraissant dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société a préparé le présent rapport de gestion conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aux termes du régime d'information multinational conclu entre les États-Unis et le Canada, la société a le droit de préparer le présent rapport de gestion conformément aux obligations d'information du Canada, qui peuvent être différentes de celles des États-Unis. L'information paraissant dans le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2018 est fondée sur l'information dont dispose la direction au 14 mai 2018.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET STATISTIQUES

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2018	2017	Variation
Produits	1 566	1 646	(4,9) %
Achats d'électricité	751	889	(15,5) %
Produits, déduction faite des achats d'électricité ¹	815	757	7,7 %
Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration	259	264	(1,9) %
Amortissement	195	193	1,0 %
Charges de financement	99	103	(3,9) %
Charge d'impôts sur le bénéfice	44	26	69,2 %
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire de Hydro One	215	170	26,5 %
Bénéfice de base par action ordinaire	1 512 \$	1 195 \$	26,5 %
Bénéfice dilué par action ordinaire	1 512 \$	1 195 \$	26,5 %
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	388	459	(15,5) %
Fonds provenant des activités d'exploitation (FPAE) ¹	433	390	11,0 %
Investissements en capital	304	347	(12,4) %
Actifs mis en service	143	228	(37,3) %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW)	19 815	19 795	0,1 %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One (GWh)	7 406	6 967	6,3 %
		2018	2017
Ratio de la dette sur la structure du capital ²		51,0 %	51,1 %

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour une description et un rapprochement des FPAE et des produits, déduction faite des achats d'électricité.

² Le ratio de la dette sur la structure du capital présenté au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 correspond au total de la dette (qui comprend la dette à long terme totale et les emprunts à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) divisé par le total de la dette plus le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire, y compris les actions privilégiées, mais exclusion faite de tout montant se rapportant à la participation sans contrôle.

VUE D'ENSEMBLE

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante des produits totaux de la société, déduction faite des achats d'électricité :

	Transport	Distribution	Autres
Pourcentage du total des produits de la société, déduction faite des achats d'électricité	52 %	48 %	0 %

Au 31 mars 2018, les secteurs d'activité de Hydro One représentaient la proportion suivante de l'actif total de la société :

	Transport	Distribution	Autres
Pourcentage de l'actif total de la société	53 %	36 %	11 %

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Bénéfice net

Le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire pour le trimestre clos le 31 mars 2018 s'est établi à 215 millions de dollars, en hausse de 26,5 % ou de 45 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs importants ayant influé sur le bénéfice net sont entre autres les suivants :

- la hausse des produits tirés du transport et de la distribution attribuable à la consommation d'énergie accrue découlant des températures hivernales plus froides en 2018;
- la hausse des produits tirés du transport attribuable à la date de la décision de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») relativement à la proposition de tarifs de transport pour 2017-2018 et à l'augmentation des tarifs de transport approuvés par la CEO pour 2018;
- la diminution des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration, qui s'explique en grande partie par la réduction des frais généraux et qui a été en partie compensée par les coûts relatifs aux interventions de Hydro One après les tempêtes ayant balayé la côte nord-est;
- le recul des charges de financement essentiellement attribuable à la baisse des intérêts débiteurs sur la dette à long terme.

Produits

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2018	2017	Variation
Transport	421	367	14,7 %
Distribution	1 145	1 279	(10,5) %
Total des produits	1 566	1 646	(4,9) %
Transport	421	367	14,7 %
Distribution, déduction faite des achats d'électricité	394	390	1,0 %
Total des produits, déduction faite des achats d'électricité	815	757	7,7 %
Transport : Moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario (MW)	19 815	19 795	0,1 %
Distribution : Électricité distribuée aux clients de Hydro One (GWh)	7 406	6 967	6,3 %

Produits tirés du transport

Les produits tirés du transport ont augmenté de 14,7 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 sous l'effet principalement des facteurs suivants :

- la hausse des produits attribuable à la date de la décision de la CEO relativement à la proposition de tarifs de transport pour 2017-2018 et à l'augmentation des tarifs de transport approuvés par la CEO pour 2018;
- la hausse de la moyenne mensuelle de la demande de pointe sur 60 minutes en Ontario, qui s'explique essentiellement par les températures hivernales plus froides en 2018;
- l'augmentation du rendement des capitaux propres (« RCP ») autorisé en 2018 pour les activités de transport.

Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité

Les produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité, ont progressé de 1,0 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- la consommation d'énergie plus élevée découlant de températures hivernales plus froides en 2018; facteur en partie compensé par :
- la diminution des ajustements réglementaires différés.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017	Variation
Transport	109	106	2,8 %
Distribution	147	147	— %
Autres	3	11	(72,7) %
Total	259	264	(1,9) %

HYDRO ONE INC.
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport

La hausse de 2,8 % des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au transport pour le trimestre clos le 31 mars 2018 s'explique en grande partie par :

- l'accroissement des travaux d'entretien d'installations d'exploitation et de biens immobiliers;
- l'augmentation des droits d'occupation à payer en lien avec les lignes de transport par suite d'une récente révision des baux.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution

Les charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la distribution pour le trimestre clos le 31 mars 2018 sont restées stables par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison des facteurs importants suivants :

- la diminution des charges de soutien du siège social;
- la réduction des charges de rétablissement d'urgence du courant et de remise en état après tempête;
- la réduction des dépenses de gestion de la végétation en raison de retards dans l'embauche de travailleurs temporaires;
- la hausse des coûts de remise en état après des tempêtes en Nouvelle-Écosse, à Baltimore et à Boston; ces efforts de remise en état n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la société, puisque les produits connexes ont été constatés dans les produits tirés de la distribution au cours du trimestre;
- la radiation de coûts de projet et de stocks en raison de la révision des stratégies de remplacement d'actifs, de solutions de rechange non retenues et de stocks et technologies obsolètes.

Charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au secteur Autres

La baisse des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées au secteur Autres pour le trimestre clos le 31 mars 2018 est surtout attribuable au recul des coûts liés à la stratégie de développement.

Charges de financement

La baisse de 4 millions de dollars, ou 3,9 %, des charges de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2018 est essentiellement attribuable à la baisse des intérêts débiteurs sur la dette à long terme résultant de la réduction du portefeuille moyen pondéré de la dette à long terme au premier trimestre de 2018.

Charge d'impôts sur le bénéfice

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la charge d'impôts sur le bénéfice a augmenté de 18 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2017; le taux d'imposition effectif de la société s'est établi à environ 16,8 % pour le trimestre, contre environ 13,2 % pour la période correspondante de 2017. La progression de la charge d'impôts sur le bénéfice et du taux d'imposition effectif s'explique par l'augmentation du bénéfice avant impôts au cours du premier trimestre de 2018.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le bénéfice par action ordinaire et le ratio)	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016
Produits	1 566	1 429	1 511	1 361	1 646	1 604	1 693	1 533
Achats d'électricité	751	662	675	649	889	858	870	803
Produits, déduction faite des achats d'électricité	815	767	836	712	757	746	823	730
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire	215	180	241	120	170	131	233	155
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	1 512 \$	1 265 \$	1 694 \$	844 \$	1 195 \$	921 \$	1 638 \$	1 086 \$
Ratio de couverture par le bénéfice ¹	2,8	2,7	2,5	2,6	2,7	2,8	2,8	2,7

¹ Le ratio de couverture par le bénéfice a été présenté pour les périodes de douze mois closes à chacune des dates indiquées plus haut, et correspond au bénéfice net avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice attribuable à l'actionnaire de Hydro One, divisé par la somme des charges de financement, des intérêts capitalisés et des dividendes sur les actions privilégiées.

Les variations des produits et du bénéfice net d'un trimestre à l'autre sont principalement dues à l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

La société fait des investissements en capital dans le but de maintenir la sécurité, la fiabilité et l'intégrité de ses actifs des réseaux de transport et de distribution et d'en assurer l'élargissement et la modernisation constants nécessaires pour répondre aux besoins croissants et changeants de ses clients et du marché de l'électricité. Pour ce faire, elle fait des investissements de maintien, qui sont requis pour soutenir l'exploitation continue des actifs existants de Hydro One, et des investissements de développement, qui sont requis pour faire des ajouts à ses actifs existants et réaliser des projets d'envergure, comme de nouvelles lignes de transport et de nouveaux postes de transport.

Actifs mis en service

Le tableau ci-dessous présente les actifs de Hydro One mis en service au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017	Variation
Transport	38	82	(53,7) %
Distribution	105	146	(28,1) %
Total des actifs mis en service	143	228	(37,3) %

Actifs de transport mis en service

Les actifs de transport mis en service ont reculé de 44 millions de dollars, ou 53,7 %, au cours du premier trimestre de 2018, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- le calendrier des actifs mis en service en lien avec les investissements de maintien de postes de transport, principalement aux postes de transport Richview, Nepean, Bruce A et Birch, ainsi qu'au poste de commutation Hinchinbrooke;
- un important projet d'approvisionnement local, soit la mise à niveau du poste de départ de 115kV au poste de transport Manby, qui a été mis en service au premier trimestre de 2017;
- le recul des achats de pièces de rechange pour les transformateurs; facteurs en partie compensés par :
- des investissements cumulatifs mis en service dans le cadre du projet de migration vers l'approvisionnement sur demande visant à moderniser le processus d'approvisionnement de la société.

Actifs de distribution mis en service

Les actifs de distribution mis en service ont diminué de 41 millions de dollars, ou 28,1 %, au cours du premier trimestre de 2018, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- l'achèvement d'un centre d'exploitation à Bolton en février 2017;
- le volume accru d'importants travaux d'investissement de maintien reportés en lien avec les lignes au premier trimestre de 2017;
- la réduction du volume des travaux de réfection de postes de distribution et des achats de pièces de rechange pour les transformateurs;
- le volume réduit des travaux de rétablissement d'urgence du courant et de remise en état après tempête; facteurs en partie compensés par :
- les nouveaux actifs mis en service en lien avec le projet du réseau de distribution de pointe;
- les investissements cumulatifs mis en service dans le cadre du projet de migration vers l'approvisionnement sur demande visant à moderniser le processus d'approvisionnement de la société.

Investissements en capital

Le tableau ci-dessous présente les investissements en capital de Hydro One pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017	Variation
Transport			
Maintien	155	162	(4,3) %
Développement	23	37	(37,8) %
Autres	12	10	20,0 %
	190	209	(9,1) %
Distribution			
Maintien	59	72	(18,1) %
Développement	46	47	(2,1) %
Autres	9	19	(52,6) %
	114	138	(17,4) %
Total des investissements en capital	304	347	(12,4) %

HYDRO ONE INC.
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Investissements en capital liés au transport

Les investissements en capital liés au transport ont reculé de 19 millions de dollars, ou 9,1 %, pendant le premier trimestre de 2018. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces investissements sont les suivants :

- le calendrier des activités des importants projets de développement;
- le volume moindre des réfections de postes de transport et des remplacements;
- la réduction du volume de remplacement des poteaux en bois; facteurs compensés en partie par :
- le volume accru des réparations et des remplacements de lignes aériennes;
- le calendrier des travaux de raccordement des clients.

Investissements en capital liés à la distribution

Les investissements en capital liés à la distribution ont diminué de 24 millions de dollars, ou 17,4 %, au cours du premier trimestre de 2018. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces investissements sont les suivants :

- le ralentissement des travaux se rapportant aux travaux de réfection et de remplacement des lignes et des postes;
- le volume moindre des travaux de rétablissement d'urgence du courant et de remise en état après tempête.

Projets importants d'investissements en capital liés au transport

Le tableau qui suit présente l'état d'avancement des projets de transport importants au 31 mars 2018 :

Nom du projet	Emplacement	Type	Mise en service prévue	Coût estimatif	Coûts en capital jusqu'à maintenant
Projets de développement					
Renforcement du réseau de transport du comté d'Essex	Région de Windsor-Essex Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne et nouveau poste de transport	2018	57 M\$	53 M\$
Poste de transport Clarington	Région d'Oshawa Sud-ouest de l'Ontario	Nouveau poste de transport	2018	252 M\$	228 M\$
Ligne d'interconnexion Est-Ouest – expansion de postes	Nord de l'Ontario	Nouveau raccordement et expansion de poste	2021	157 M\$	9 M\$
Ligne de transport Northwest Bulk	Thunder Bay-Atikokan Nord-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport	2024	350 M\$	1 M\$
Projet de renforcement Niagara	Région de Niagara Sud-ouest de l'Ontario	Nouvelle ligne de transport	2019	119 M\$	102 M\$
Projets d'investissements de maintien					
Poste de transport Bruce A	Tiverton Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2020	109 M\$ ¹	109 M\$
Poste de transport Richview, remplacement des disjoncteurs	Toronto Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2019	103 M\$	88 M\$
Poste de transport Beck 2, remplacement des disjoncteurs	Région de Niagara Sud-ouest de l'Ontario	Maintien du poste	2022	93 M\$	54 M\$
Poste de transport Lennox, remplacement des disjoncteurs	Napanee Sud-est de l'Ontario	Maintien du poste	2023	95 M\$	48 M\$

¹ L'estimation des coûts requis pour achever le projet lié au poste de transport Bruce A est présentement à l'étude.

SOMMAIRE DES SOURCES ET DES AFFECTATIONS DE LIQUIDITÉS

Les principales sources de flux de trésorerie de Hydro One sont les fonds provenant des activités d'exploitation, les émissions de titres d'emprunt sur les marchés financiers et les facilités de crédit bancaire, qui servent à répondre aux besoins de financement de Hydro One, notamment les dépenses en immobilisations de la société, le service et le remboursement de la dette ainsi que le versement de dividendes.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Rentrées liées aux activités d'exploitation	388	459
Sorties liées aux activités de financement	(79)	(160)
Sorties liées aux activités d'investissement	(296)	(347)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13	(48)

Rentrées liées aux activités d'exploitation

La baisse de 71 millions de dollars des rentrées liées aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017 est essentiellement attribuable aux montants moins élevés à payer à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (« SIERE ») pour l'achat d'énergie, ce qui s'explique par les températures plus clémentes en mars 2018 et la baisse des tarifs d'électricité.

Rentrées liées aux activités de financement

Sources de liquidités

- Au premier trimestre de 2018, la société a reçu un produit de 1 172 millions de dollars lié à l'émission de billets à court terme, comparativement à un produit de 572 millions de dollars reçu à l'exercice précédent.

Affectations des liquidités

- Au premier trimestre de 2018, la société a effectué un remboursement de capital déclaré de 129 millions de dollars et a versé des dividendes de 7 millions de dollars, comparativement à un remboursement de capital déclaré de 147 millions de dollars et des dividendes de 2 millions de dollars à l'exercice précédent.
- Au premier trimestre de 2018, la société a remboursé des billets à court terme de 1 109 millions de dollars, comparativement à un remboursement de 590 millions de dollars à l'exercice précédent.

Sorties liées aux activités d'investissement

Affectations des liquidités

- Les dépenses en immobilisations ont reculé de 47 millions de dollars au premier trimestre de 2018, surtout en raison du volume moindre des projets d'investissements en capital et de leur calendrier.

LIQUIDITÉS ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Les liquidités à court terme proviennent des fonds provenant des activités d'exploitation, du programme de papier commercial de Hydro One et des facilités de crédit bancaire consolidées de la société. Aux termes de son programme de papier commercial, Hydro One est autorisée à émettre des billets à court terme d'une durée maximale de 365 jours pouvant aller jusqu'à 1,5 milliard de dollars. Au 31 mars 2018, l'encours du papier commercial de Hydro One se chiffrait à 989 millions de dollars, comparativement à 926 millions de dollars au 31 décembre 2017. En outre, la société dispose de facilités de crédit bancaire renouvelables de 2,3 milliards de dollars qui arrivent à échéance en 2022. La société peut utiliser les facilités de crédit aux fins du fonds de roulement et pour les besoins généraux de l'entreprise. Les liquidités à court terme prévues par le programme de papier commercial, les facilités de crédit et les fonds provenant des activités d'exploitation prévues devraient suffire à financer les besoins normaux de la société en matière d'exploitation.

Au 31 mars 2018, la dette à long terme de la société, dont le principal se chiffre à 10 069 millions de dollars, comprenait des titres d'emprunt à long terme de 9 923 millions de dollars, en grande partie émis dans le cadre du programme de billets à moyen terme de Hydro One et des titres d'emprunt à long terme d'un montant en capital de 146 millions de dollars détenus par Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM »). Au 31 mars 2018, le montant en capital autorisé maximal des billets pouvant être émis aux termes du prospectus lié au programme de billets à moyen terme en vigueur déposé en mars 2018 s'élevait à 4,0 milliards de dollars, la totalité demeurant disponible pour émission jusqu'en avril 2020. La dette à long terme est composée de billets et de débentures arrivant à échéance entre 2018 et 2064 et au 31 mars 2018, la durée moyenne à courir jusqu'à l'échéance de ces effets était d'environ 15,5 ans et leur taux d'intérêt nominal pondéré, de 4,2 %.

Au 31 mars 2018, la société se conformait à toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à l'encours des emprunts et des facilités de crédit.

AUTRES OBLIGATIONS

Arrangements hors bilan

Il n'y a pas d'arrangements hors bilan qui ont, ou sont susceptibles d'avoir, une incidence importante aujourd'hui ou dans l'avenir sur la situation financière de la société, l'évolution de sa situation financière, ses produits ou charges, ses résultats d'exploitation, sa situation de trésorerie, ses dépenses en immobilisations ou ses sources de financement.

Sommaire des obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette et des autres obligations contractuelles importantes de Hydro One ainsi que d'autres engagements commerciaux :

31 mars 2018 (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations contractuelles (échéances annuelles)					
Dette à long terme – Remboursements de capital	10 069	981	1 656	606	6 826
Dette à long terme – Paiements d'intérêts	7 629	427	785	711	5 706
Billets à court terme à payer	989	989	—	—	—
Cotisations au régime de retraite ¹	130	71	59	—	—
Obligations liées à l'environnement ainsi qu'à la mise hors service d'immobilisations	211	30	61	57	63
Conventions d'impartition	351	145	196	5	5
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	31	10	14	4	3
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	52	17	30	2	3
Total des obligations contractuelles	19 462	2 670	2 801	1 385	12 606
Autres engagements commerciaux (selon l'année d'échéance)					
Facilités de crédit	2 330	—	—	2 300	—
Lettres de crédit ²	173	173	—	—	—
Garanties ³	325	325	—	—	—
Total des autres engagements commerciaux	2 798	498	—	2 300	—

¹ Les cotisations à la caisse de retraite de Hydro One sont généralement versées avec un décalage de 1 mois. Les cotisations de retraite minimales pour 2018 et 2019 sont fondées sur une évaluation actuarielle établie au 31 décembre 2016 et sur le niveau projeté du salaire ouvrant droit à pension.

² Les lettres de crédit sont constituées d'une lettre de crédit de 154 millions de dollars liée à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 12 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, des lettres de crédit de 6 millions de dollars visant à répondre aux exigences du service de la dette, et de lettres de crédit de 1 million de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

³ Les garanties consistent en un soutien prudentiel fourni à la SIERE par Hydro One au nom de ses filiales.

RÉGLEMENTATION

La CEO approuve tant les besoins en matière de produits que les tarifs des entreprises de transport et de distribution réglementées de Hydro One. Les tarifs sont conçus pour permettre aux entreprises de transport et de distribution de la société de recouvrer les coûts autorisés et de gagner un taux de rendement annuel sur le niveau estimé de 40 % des capitaux propres investis dans les entreprises réglementées. Ce taux est établi selon une formule, obtenue par l'application d'une prime du risque des capitaux propres aux taux d'intérêt prévus sur les obligations à long terme. De plus, la CEO approuve des avenants tarifaires afin de permettre le recouvrement ou le règlement de comptes de report ou d'écart réglementaires précis au cours d'une période donnée.

Le tableau qui suit résume l'état des principales procédures réglementaires concernant Hydro One :

Demande	Année	Type	État
Tarifs d'électricité			
Hydro One Networks	2017-2018	Transport – Coûts de prestation du service	Décision de la CEO reçue ¹
Hydro One Networks	2018-2022	Distribution – Tarifs adaptés	En attente de la décision de la CEO
B2M LP	2015-2019	Transport – Coûts de prestation du service	Décision de la CEO reçue
HOSSM	2017-2018	Transport – Plafond des produits	Décision de la CEO reçue
Demandes relatives à des fusions, acquisitions, regroupements et désinvestissements (« FARD »)			
Orillia Power Distribution Corporation s. o.		Acquisition	Décision de la CEO reçue – Approbation refusée ²
Demandes de permis de construction			
Ligne d'interconnexion Est-Ouest	s. o.	Article 92	En attente de la décision de la CEO
Projet d'interconnexion du lac Supérieur	s. o.	Article 92	En attente de la décision de la CEO

¹ En octobre 2017, la société a déposé une motion d'examen et de modification de la décision de la CEO et a interjeté appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario.

² En mai 2018, Hydro One et Orillia Power Distribution Corporation ont toutes deux déposé une motion d'examen et de modification de la décision de la CEO.

HYDRO ONE INC.
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

Le tableau suivant résume les principaux éléments et l'état des requêtes relatives aux tarifs de distribution d'électricité de Hydro One.

Demande	Année	RCP Autorisé (A) ou prévu (P)	Base tarifaire Autorisé (A) ou prévu (P)	État des requêtes relatives aux tarifs	État de l'ordonnance tarifaire
Transport					
Hydro One Networks	2018	9,00 % (A)	11 148 M\$ (A)	Approuvée en septembre 2017	Approuvée en décembre 2017
B2M LP	2018	9,00 % (A)	502 M\$ (A)	Approuvée en décembre 2015	Déposée en décembre 2017
	2019	9,00 % (P)	496 M\$ (A)	Approuvée en décembre 2015	Dépôt au T4 2018
HOSSM	2018	9,19 % (A)	218 M\$ (A)	Approuvée en septembre 2017	s. o.
Distribution					
Hydro One Networks	2018	9,00 % (A)	7 666 M\$ (P)	Déposée en mars 2017 ¹	Dépôt au T4 2018
	2019	9,00 % (P)	8 027 M\$ (P)	Déposée en mars 2017 ¹	Dépôt au T4 2018
	2020	9,00 % (P)	8 430 M\$ (P)	Déposée en mars 2017 ¹	Dépôt au T4 2019
	2021	9,00 % (P)	8 960 M\$ (P)	Déposée en mars 2017 ¹	Dépôt au T4 2020
	2022	9,00 % (P)	9 327 M\$ (P)	Déposée en mars 2017 ¹	Dépôt au T4 2021

¹ Le 7 juin et le 21 décembre 2017, Hydro One Networks a déposé des mises à jour de la requête, qui tient compte des récents résultats financiers et d'autres ajustements apportés.

Demandes relatives aux tarifs d'électricité

Hydro One Networks –Transport

Le 28 septembre 2017, la CEO a publié sa décision et son ordonnance portant sur les besoins en revenus de 2017 et 2018 au titre des tarifs de transport de Hydro One Networks (la « décision »), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017 pour les tarifs de 2017. Les principaux changements apportés à la requête soumise comprennent une réduction : des dépenses en immobilisations planifiées de 126 millions de dollars et de 122 millions de dollars pour 2017 et 2018, respectivement; des charges d'exploitation, d'entretien et d'administration liées à la rémunération de 15 millions de dollars pour chacune des deux années; et des économies fiscales estimées découlant du PAPE de 24 millions de dollars et de 26 millions de dollars pour 2017 et 2018, respectivement. Le 10 octobre 2017, Hydro One Networks a soumis un projet d'ordonnance tarifaire tenant compte des changements décrits dans la décision.

Dans sa décision, la CEO a conclu que le montant net des actifs d'impôts différés attribuables au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts aux termes de la Loi sur l'électricité (Ontario) au paiement d'impôt aux termes du régime fiscal fédéral et provincial ne doit pas bénéficier entièrement aux actionnaires de Hydro One et qu'une portion doit être partagée avec les contribuables. Le 9 novembre 2017, la CEO a publié une décision et une ordonnance qui calcule la portion des économies fiscales qui devrait être partagée avec les contribuables. Le calcul de la CEO donnerait lieu à la dépréciation des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur du transport de Hydro One Networks d'un montant d'au plus 515 millions de dollars, environ. Si la CEO devait appliquer ce calcul de répartition aux tarifs de distribution de 2018 à 2022 de Hydro One Networks, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une décision, la dépréciation supplémentaire des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur de la distribution de Hydro One Networks se chiffrerait à un montant d'au plus 370 millions de dollars, environ.

En octobre 2017, la société a déposé une requête en révision et en modification des décisions (la « requête ») et interjeté appel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario (l'« appel »). Dans les deux cas, la société est d'avis que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies d'impôts entre les actionnaires et les contribuables. L'appel est en suspens en attendant l'issue de la requête. Si la décision est maintenue, l'incidence de la dépréciation potentielle, selon les données connues à ce jour, correspondrait à une diminution ponctuelle du bénéfice net d'au plus 885 millions de dollars, environ, ce qui donnerait lieu à une diminution annuelle des FPAE variant de 50 millions de dollars à 60 millions de dollars. En se fondant sur l'hypothèse que la CEO appliquera les principes établis en matière de tarification d'une manière conforme à sa pratique antérieure et qu'elle ne fera pas usage de son pouvoir discrétionnaire pour tenir compte d'autres considérations liées aux politiques, la direction estime qu'il est probable que la motion sera acceptée et que les économies fiscales susmentionnées seront réparties au profit des actionnaires de Hydro One. Le 12 février 2018, la CEO a tenu une audience sur le bien-fondé de la requête.

En octobre 2017, l'intervenant Anwaatin Inc. a également déposé une motion d'examen et de modification de la décision de la CEO (la « motion d'Anwaatin »), alléguant que la CEO a manqué à son devoir d'équité procédurale, a omis de répondre à des éléments de preuve et n'a pas justifié le budget d'immobilisations en ce qui concerne les problèmes de fiabilité affectant les clients d'Anwaatin Inc. La motion d'Anwaatin a été entendue par la CEO le 13 février 2018.

Le 23 novembre 2017, la CEO a approuvé les besoins en revenus tirés des tarifs de 1 438 millions de dollars pour 2017. Le 20 décembre 2017, la CEO a approuvé les besoins en revenus tirés des tarifs de 1 511 millions de dollars pour 2018, dont une hausse de 25 millions de dollars du montant approuvé en raison de la mise à jour par la CEO des paramètres du coût en capital. Le 1^{er} février 2018, la CEO a autorisé les tarifs de transport uniformes, qui tiennent compte de ces montants approuvés, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

HYDRO ONE INC.
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

En mars 2017, le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») a publié l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-07, qui limite l'inscription à l'actif des coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi à la composante du coût des services. Hydro One a présenté une requête demandant à la CEO d'approuver un compte de report afin de comptabiliser les montants qui ne peuvent plus faire l'objet d'une inscription à l'actif en vertu de la nouvelle norme, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. En mai 2018, la CEO a approuvé le compte de report.

Le 16 mars 2018, la CEO a envoyé une lettre demandant à Hydro One de soumettre ses besoins en revenus au titre des services de transport pour une période d'essai de quatre ans, soit de 2019 à 2022, plutôt que pour la période minimale de cinq ans permise dans la politique existante de la CEO. La CEO a indiqué qu'il serait plus approprié d'analyser les tarifs des activités de distribution et de transport de Hydro One dans leur ensemble, et a déclaré qu'elle s'attend à ce que Hydro One soumette une seule requête portant sur les tarifs de distribution (y compris ceux de Hydro One Remote Communities Inc.) et les besoins en revenus au titre des services de transport pour la période de 2023 à 2027.

Hydro One prévoit soumettre une requête relative aux tarifs de distribution d'électricité de 2019 à 2022 à la CEO au milieu de 2018.

Hydro One Networks – Distribution

Le 9 mars 2018, la CEO a émis une ordonnance de procédure indiquant que l'audience liée à la requête relative aux tarifs de distribution d'électricité de 2018 à 2022 de Hydro One Networks commencera le 4 juin 2018.

B2M LP

Le 10 mai 2018, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance tarifaire portant sur la requête relative aux tarifs de transport pour 2018 de B2M LP, laquelle reflète des besoins en revenus de 36 millions de dollars, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Hydro One Remote Communities Inc.

Le 19 mars 2018, la CEO a approuvé l'entente de règlement concernant la requête relative aux tarifs de 2018 conclue entre Hydro One Remote Communities Inc. et les intervenants de l'instance tarifaire. Le 26 mars 2018, un projet d'ordonnance tarifaire a été soumis à la CEO relativement aux tarifs de 2018. La CEO a approuvé le projet d'ordonnance tarifaire le 12 avril 2018 et les nouveaux tarifs ont été mis en œuvre en date du 1^{er} mai 2018.

Demande relative à des FARD

Demande relative à des FARD visant Orillia Power

Le 12 avril 2018, la CEO a publié sa décision dans laquelle elle refuse l'acquisition proposée, auprès de la Ville d'Orillia (Ontario), d'Orillia Power Distribution Corporation par Hydro One. Le 2 mai 2018, Hydro One et Orillia Power Distribution Corporation ont toutes deux déposé une motion d'examen et de modification de la décision de la CEO.

Autre demande

Projet d'interconnexion du lac Supérieur

Le 15 février 2018, Hydro One a présenté à la CEO une demande d'autorisation de construire en lien avec la construction de la ligne d'interconnexion Est-Ouest dans le nord-ouest de l'Ontario (le « projet d'interconnexion du lac Supérieur »), qui fera concurrence à une demande présentée par NextBridge Infrastructure en lien avec la construction de cette ligne.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Conventions collectives

Le 1^{er} mars 2018, Hydro One a internalisé ses activités de service à la clientèle, qui étaient imparties depuis 2002 à Inergi LP et à Vertex Customer Management (Canada) Limited. L'internalisation a été facilitée par les conventions de travail conclues en 2017 avec le Power Workers' Union (« PWU ») et The Society of Energy Professionals (maintenant la Society of United Professionals).

L'actuelle convention collective avec le PWU est venue à échéance le 31 mars 2018. Le 26 mars 2018, Hydro One et le PWU ont conclu une entente de principe qui doit maintenant être ratifiée par le PWU.

Litiges

Hydro One, Hydro One Networks, Hydro One Remote Communities Inc. et Norfolk Power Distribution Inc. sont les parties défenderesses dans une action collective en vertu de laquelle le représentant des demandeurs réclame jusqu'à 125 millions de dollars en dommages, alléguant des pratiques de facturation inappropriées. La requête des plaignants visant à faire certifier l'action collective a été rejetée par la cour le 28 novembre 2017, mais les plaignants ont fait appel de cette décision de la cour. L'appel est prévu le 16 octobre 2018 et il est possible qu'aucune décision ne soit rendue par la Cour d'appel d'ici le premier trimestre de 2019. À l'heure actuelle, il est impossible d'estimer le montant de la perte éventuelle pouvant découler de cette action.

Nomination du chef des finances

Le 28 janvier 2018, M. Paul Dobson a été nommé au poste de chef des finances de Hydro One. Il entrera en fonction le 1^{er} mars 2018. M. Dobson occupait jusqu'à tout récemment le poste de chef des finances de Direct Energy Ltd. à Houston (Texas).

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

FPAE

Les FPAE s'entendent des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation après les ajustements servant à rendre compte : i) des variations des soldes hors trésorerie liées aux activités d'exploitation, ii) des dividendes payés sur les actions privilégiées et iii) de la distribution à la participation sans contrôle. La direction estime que les FPAE sont utiles à titre de mesures complémentaires des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la société, car ils excluent les fluctuations temporelles du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie et des flux de trésorerie non attribuables à l'actionnaire ordinaire. C'est pourquoi ils constituent une mesure uniforme de la performance des actifs de la société en matière de production de trésorerie.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	388	459
Variations des soldes hors trésorerie liées à l'exploitation	50	(69)
Dividendes sur les actions privilégiées	(2)	—
Distributions à la participation sans contrôle	(3)	—
FPAE	433	390

Produits, déduction faite des achats d'électricité

Les produits, déduction faite des achats d'électricité correspondent aux produits moins les achats d'électricité. La direction estime que les produits, déduction faite des achats d'électricité sont une mesure utile des produits nets du secteur de la distribution, puisque les achats d'électricité sont entièrement compensés par les produits.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Produits	1 566	1 646
Moins : Achats d'électricité	751	889
Produits, déduction faite des achats d'électricité	815	757

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
Produits tirés de la distribution	1 145	1 279
Moins : Achats d'électricité	751	889
Produits tirés de la distribution, déduction faite des achats d'électricité	394	390

Les FPAE et les produits, déduction faite des achats d'électricité ne sont pas des mesures reconnues par les PCGR des États-Unis, qui n'en prescrivent pas de signification normalisée. Il est par conséquent improbable qu'ils soient directement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ils ne doivent pas être pris isolément ni se substituer à d'autres mesures d'analyse de l'information financière de la société présentée conformément aux PCGR des États-Unis.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Hydro One est détenue par Hydro One Limited. La Province est un actionnaire de Hydro One Limited, détenant une participation d'environ 47,4 % au 31 mars 2018. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), la CEO, Hydro One Telecom et 2587264 Ontario Inc. sont apparentées à Hydro One puisque la Province ou Hydro One Limited les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci. Un résumé des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 est fourni ci-après :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)

Apparenté	Opération	2018	2017
SIERE	Achats d'électricité	513	651
	Produits tirés des services de transport	405	369
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	137	77
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	57	61
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	8	8
	Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande	12	16
OPG	Achats d'électricité	4	4
	Produits tirés de la prestation de services de construction et d'entretien de l'équipement	2	—
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	1	1
CEO	Frais liés à la CEO	2	2
Hydro One Limited	Remboursement de capital déclaré	129	147
	Versement de dividendes	5	2
	Coûts liés à la rémunération à base d'actions	6	6
	Recouvrement de coûts liés aux services rendus	4	—
Hydro One Telecom	Services reçus – coûts passés en charges	6	6
	Produits tirés des services rendus	1	1
2587264 Ontario Inc.	Versement de dividendes	2	—

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquats, comme il est décrit dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, tout système de contrôle interne ne peut que fournir l'assurance raisonnable que les objectifs de contrôle fixés seront atteints et en raison de ses limites inhérentes, il ne peut prévenir ni détecter toutes les inexactitudes.

Paul Dobson est entré en fonction à titre de chef des finances le 1^{er} mars 2018. Cependant, aucune modification importante n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au premier trimestre de 2018 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les ASU et les directives de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») publiées par le FASB s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Numéro de la directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASC Topic 606	Mai 2014 à novembre 2017	L'ASC Topic 606 traitant des produits tirés de contrats conclus avec des clients remplace l'ASC Topic 605 sur la comptabilisation des produits. L'ASC Topic 606 fournit des directives relativement à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a adopté l'ASC Topic 606 le 1 ^{er} janvier 2018 selon la méthode de l'application rétrospective, sans s'être prévalu des mesures de simplification. La société a tenu compte des obligations d'information de l'ASC Topic 606 pour les périodes intermédiaires de l'exercice d'adoption.
ASU 2017-07	Mars 2017	La composante du coût des services de la charge nette au titre des prestations de régimes à prestations déterminées doit être présentée dans le même poste que les autres charges de rémunération découlant des services rendus par les employés de la société. Toutes les autres composantes de la charge nette au titre des prestations doivent être présentées distinctement de la composante du coût des services dans l'état des résultats. Seule la composante du coût des services peut être inscrite à l'actif, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a demandé un compte de report réglementaire afin de maintenir l'inscription à l'actif des coûts des avantages postérieurs à l'emploi connexes et, de ce fait, il n'y a aucune incidence importante au moment de l'adoption.

Directive comptable récemment publiée, mais pas encore adoptée

Numéro de la directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
2016-02 2018-01	Février 2016 à janvier 2018	Les preneurs sont tenus de comptabiliser au bilan les droits et les obligations découlant des contrats de location simple à titre d'actifs (le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail) et de passifs (l'obligation de verser les paiements de location futurs). L'ASU 2018-01 permet à une entité de choisir, pour des raisons pratiques, de ne pas évaluer, en vertu de l'ASC Topic 842, les servitudes qui existaient ou qui sont venues à échéance avant l'adoption par l'entité de l'ASC Topic 842, et qui n'étaient pas précédemment comptabilisées comme des contrats de location aux termes de l'ASC Topic 840.	1 ^{er} janvier 2019	Une évaluation initiale englobant tous les contrats de location existants est en cours. Elle sera suivie d'un examen des contrats pertinents. Aucune détermination quantitative n'a été réalisée jusqu'à présent. La société est en voie d'adopter cette norme d'ici la date d'entrée en vigueur.

ÉNONCÉS ET AUTRES INFORMATIONS DE NATURE PROSPECTIVE

Les communications verbales et écrites de la société au public, y compris le présent document, contiennent souvent des énoncés prospectifs qui sont fondés sur les attentes, estimations, prévisions et projections actuelles à l'égard des activités de la société et du secteur ainsi que des contextes réglementaires et économiques dans lesquels elle exerce ses activités et elles incluent des prévisions et des hypothèses formulées par la direction de la société. Ces énoncés comprennent notamment les énoncés concernant les demandes de tarifs de transport et de distribution de la société, y compris les décisions, les taux acceptés, ainsi que le calendrier et les incidences prévus; la situation de trésorerie de la société, ses sources de financement et ses besoins d'exploitation; les facilités de crédit de soutien; les attentes concernant les activités de financement de la société; la dette venant à échéance; les projets en cours ou prévus, y compris les résultats attendus de ces projets et leurs dates d'achèvement; les investissements en capital futurs prévus, y compris leur calendrier et les plans d'investissement de la société; les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux de la société; la CEO; la motion et l'appel; la motion d'Anwaatin; le projet d'interconnexion du lac Supérieur et les demandes réglementaires connexes; les conventions collectives; le régime de retraite, les cotisations de retraite futures, les évaluations des régimes et les répercussions attendues; l'incidence du traitement par la CEO des avantages postérieurs à l'emploi; l'action collective; les mesures non conformes aux PCGR; le contrôle interne à l'égard de l'information financière; les récentes directives concernant la comptabilité; ainsi que les acquisitions et les fusions réalisées par la société, notamment celles d'Orillia Power. Les termes et expressions « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tenter », « pouvoir », « projeter », « croire », « s'efforcer de », « estimer », « viser », « objectif », « cible » et leurs variantes et autres expressions similaires ainsi que des verbes au futur et au conditionnel servent à signaler ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont aucunement une garantie de rendement futur et font intervenir des hypothèses,

des risques et des incertitudes que l'on peut difficilement prédire. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qu'expriment, sous-entendent ou laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Hydro One n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et se dégage de toute obligation de le faire, sauf si la loi l'y contraint.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur divers facteurs et hypothèses, notamment les suivants : l'absence de changements imprévisibles du régime législatif et du cadre d'exploitation se rapportant au marché ontarien de l'électricité; des décisions favorables de la CEO et d'autres organismes de réglementation sur les demandes en cours et futures, notamment en matière tarifaire; l'absence de retards imprévus dans l'obtention des approbations requises; l'absence de changements imprévisibles des ordonnances tarifaires ou des méthodes d'établissement des tarifs applicables aux entreprises de distribution et de transport de la société; la poursuite de l'application des PCGR des États-Unis; la stabilité de l'environnement réglementaire; l'absence de changements défavorables de la réglementation environnementale; l'absence de tout événement important survenant hors du cours normal des activités. Ces hypothèses reposent sur les informations dont la société dispose actuellement, y compris les informations obtenues auprès de sources indépendantes. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux que laissent prévoir ces énoncés prospectifs. Bien que Hydro One ignore l'incidence que pourraient avoir ces différences éventuelles, celles-ci pourraient influencer de manière considérable sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la stabilité de son crédit. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qu'expriment ou laissent entendre ces énoncés prospectifs incluent notamment les suivants :

- les risques associés à la détention par la Province d'actions de la société mère de Hydro One et aux autres relations que Hydro One entretient avec la Province, y compris l'éventualité de conflits d'intérêts survenant entre Hydro One, la Province et des apparentés;
- les risques associés à la réglementation et aux produits d'exploitation de Hydro One, notamment les risques liés aux ordonnances tarifaires, au rendement réel par rapport aux prévisions et aux investissements de capital;
- le risque que la société soit incapable de respecter les exigences prévues par la loi ou la réglementation ou qu'elle doive engager, pour s'y conformer, des frais supplémentaires qu'elle ne pourrait pas recouvrer par le biais des tarifs;
- le risque que les installations de Hydro One soient exposées à des intempéries, désastres naturels ou autres phénomènes imprévus pour lesquels la société n'est pas assurée ou par suite desquels la société pourrait faire l'objet de demandes d'indemnisation;
- l'opposition du public aux projets planifiés et les délais d'obtention des approbations ou de conclusion des ententes nécessaires aux projets ou leur refus;
- le risque que Hydro One ait à engager des coûts importants pour transférer des actifs situés dans des réserves, tel qu'il est défini dans la *Loi sur les Indiens* (Canada);
- les risques associés à la sécurité des systèmes d'information et au maintien d'une infrastructure complexe de systèmes de technologie de l'information;
- les risques liés aux caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre de la société et à l'incapacité potentielle de celle-ci d'attirer et de fidéliser un personnel qualifié;
- le risque de conflits de travail et la possibilité que la société soit incapable de négocier des conventions collectives adéquates selon des modalités acceptables et conformes aux décisions tarifaires de la société;
- le risque que la société ne parvienne pas à obtenir un financement suffisant ainsi qu'à un coût raisonnable pour rembourser la dette arrivant à échéance et financer les investissements en capital;
- le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'incapacité éventuelle de gérer le risque de crédit;
- le risque que la société échoue à mettre en œuvre les programmes d'investissement nécessaires au bon fonctionnement de ses actifs ou à réaliser ces programmes en temps opportun;
- le risque lié au non-respect de la réglementation environnementale, à l'incapacité à réduire les risques importants liés à la santé et à la sécurité ou à l'impossibilité de recouvrer les dépenses environnementales par le biais des demandes tarifaires;
- le risque que les hypothèses sous-jacentes aux passifs environnementaux comptabilisés et aux actifs réglementaires connexes puissent changer;
- le risque que les coûts liés aux régimes de retraite de la société ne puissent pas être recouverts par le biais des tarifs futurs et l'incertitude qui entoure le traitement que les organismes de réglementation réserveront aux coûts des régimes de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite;
- la possibilité que Hydro One doive engager des charges importantes pour remplacer des fonctions actuellement imparties advenant que les conventions conclues soient résiliées ou arrivent à échéance avant qu'un nouveau fournisseur de services soit choisi;
- les risques liés à l'incertitude économique ainsi qu'à la volatilité des marchés financiers;
- l'incapacité de la société à dresser ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis;
- l'incidence de la propriété par la Province de terrains essentiels au réseau de transport de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces facteurs et d'autres sont analysés plus en détail à la rubrique « Gestion des risques et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2017.

HYDRO ONE INC.
RAPPORT DE GESTION (suite)
Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

De plus, Hydro One tient à avertir le lecteur que les informations incluses dans le présent rapport de gestion à propos des perspectives de la société sur certains sujets, y compris les investissements futurs éventuels de celle-ci, ne sont fournies que pour donner une idée de la nature de certains des plans futurs de la société et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Des informations additionnelles sur Hydro One, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur Sedar à l'adresse www.sedar.com, sur le site EDGAR de la US Securities and Exchange Commission à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml et sur le site Web de la société à l'adresse www.HydroOne.com/Investors.